



Montreuil, le 7 mai 2026

Chez Asalée : « Le patient c'est le patron »

Le dispositif Asalée, créé en 2004, constitue une innovation majeure dans l'organisation des soins primaires en France. Il repose sur une gouvernance horizontale associant médecins généralistes conventionné-e-s non rémunéré-e-s par l'association et d'infirmier-ère-s salarié-e-s.

Financé principalement par la Caisse Nationale de l'Assurance, il vise à améliorer la prise en charge des maladies chroniques. Sa spécificité réside dans une approche centrée sur le/la patient-e qui est considéré-e comme un/une véritable acteur-trice de sa santé. Ce dispositif valorise l'écoute, l'éducation thérapeutique et l'expérience des patient-e-s, transformant la relation de soin en un modèle plus horizontal et collaboratif.

L'organisation d'Asalée est souple et adaptée aux réalités locales, fondée sur la co-construction des pratiques. L'infirmière y joue un rôle clé, assurant un suivi régulier, favorisant l'autonomie des patient-e-s et coordonnant les actions avec le/la médecin. Le binôme médecin-infirmière constitue ainsi le cœur du dispositif, permettant une prise en charge réactive et évolutive.

Reconnu par l'Assurance Maladie pour ses résultats positifs (qualité des soins, satisfaction des patient-e-s, valorisation des professionnel-le-s), Asalée incarne un changement de paradigme vers un modèle coopératif centré sur le/la patient-e.

Dans le contexte de mise en redressement judiciaire de l'association, l'Union Fédérale de la Santé Privée réaffirme la nécessité de consolider et d'étendre ce dispositif à l'ensemble du secteur de la santé.